ÉLECTIONS MUNICIPALES
DE GEISPOLSHEIM

NATURELLEMENT SOLIDAIRES

liste conduite par

Jacques FERNIQUE

“Je porte avec mes 28 colistiers une volonté collective, celle de renforcer les atouts de Geispolsheim : sa vitalité citoyenne, sa richesse humaine, son patrimoine, une certaine qualité de vie entre ville et nature. Cette volonté, naturellement solidaire, nous vous proposons de la partager.”

http://geispolsheim.solidaires2014.fr

NATURELLEMENT SOLIDAIRES

NOS PROPOSITIONS

NATURELLEMENT SOLIDAIRES

CONVIVIALITÉ, CULTURE, ÉDUCATION

Proposition n°1

Les nouveaux rythmes scolaires ne seront pas un surcoût pour les familles et des journées incohérentes pour nos enfants : nous mettrons en réseau les acteurs locaux (éducation nationale, FDMJC, AGF, associations, écoles artistiques, animation de Malraux, cadres sportifs…) pour assurer à nos enfants des parcours culturel, sportif, éducatif évitant les ruptures.

Proposition n°2

Il s'agira d'adapter aux besoins les équipements scolaires et périscolaires. Au Village, il serait bon de regrouper les périscolaires et les écoles primaire et maternelle. Cela entraînerait une construction nouvelle et le réemploi des anciens bâtiments par des associations et des activités municipales.

Proposition n°3

Nous aurons le même souci de qualité du Pont-du-Péage au Village, de la Kratz au Schlossgarten : nous embellirons nos espaces publics pour privilégier la détente et les échanges.

EMPLOI, URBANISME, ÉNERGIE, NATURE

Proposition n°4

La commune sera interlocutrice de ceux qui souhaitent trouver, créer, développer l'emploi. Elle encouragera les entrepreneurs du Forlen, de l'Ill et de la rue du Fort pour la réhabilitation de leurs cadres d'activités. Elle cherchera avec la CUS à implanter les éco-entreprises de demain.

Proposition n°5

Notre commune connaît depuis les années 70 une des plus fortes consommations foncières de la CUS : c'est intenable. Nous n'engagerons pas une programmation surdimensionnée de nouveaux logements. Nous arrêterons l'étalement en privilégiant les maisons groupées, la requalification d'ex bâtiments agricoles, les petits collectifs. Préférons le qualitatif au quantitatif.

Proposition n°6

La commune sera pionnière de la transition énergétique : la réhabilitation thermique sera prioritaire et la maîtrise de l'éclairage public renforcée. Avec la Région et la CUS nous accompagnerons les particuliers et les bailleurs pour les travaux qui réduiront les charges énergétiques.

Proposition n°7

La CUS doit valoriser, recycler bien plus que 30% de ses déchets, la collecte sélective en porte-à-porte doit s'y généraliser, la tarification avantageuse pour le tri est à mettre en place. Voilà 3 objectifs qui profiteront à Geispolsheim, à nos budgets et à notre environnement.

Proposition n°8

Geispolsheim agira pour s'intégrer dans une nature restaurée et pérenniser l'agriculture. Cela passera par la sanctuarisation des terres fertiles, par la promotion des productions de qualité, les circuits-courts, nos restaurations collectives, des vergers et potagers partagés. Une charte de protection de la biodiversité fondée sur l'inventaire de notre patrimoine écologique local sera l'outil de la mobilisation commune.

DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

Proposition n°9

Les camions en transit seront interdits au Village comme c'est déjà le cas à la Gare. Le Plan de Déplacement de la CUS devra proposer des alternatives conséquentes à la voiture. C'est ainsi que sera allégé le trafic dans nos quartiers. Nos trottoirs et nos bas-côtés seront réaménagés d'abord pour la tranquillité des piétons et des vélos, pas pour les stationnements de longue durée.

Proposition n°10

Nous agirons pour que nos deux gares soient modernisées (parking relais adapté, signalétique, quais de qualité...). Il s'agit d'obtenir des horaires TER de soirée et de week-end mieux adaptés. Les bus sont à connecter à toutes les lignes trams proches.

Proposition n°11

Nous agirons fermement pour l'abandon de la rocade Sud : plutôt que de consacrer 60 millions à saccager Geispolsheim, il serait bien plus efficace de réaménager la Vigie.

IMPÔT, EMPRUNT, DÉMOCRATIE

Proposition n°12

Le potentiel financier de notre commune lui permet un impôt plus léger que bien d'autres communes et un recours à l'emprunt assez limité. Pas question pour autant de laisser filer : il faudra par un budget municipal sobre et ciblé maintenir ces bons équilibres en menant les investissements d'avenir.

Proposition n°13

La vie municipale ne se gère pas à l'écart des citoyens : nous développerons la concertation avec les habitants et les associations. Avec la CUS nous tiendrons des forums ouverts à tous consacrés aux compétences communautaires de l'urbanisme, des transports, de l'énergie, de la voirie…

Proposition n°14

Nous proposerons qu'il y ait des adjoints au Maire qui soient issus de la minorité municipale en fonction de sa représentativité et si l'accord budgétaire est possible. Une gouvernance partagée pour un avenir partagé !